Dimanche 18 février 2024

1er dimanche de Carême

Bulletin n° 1366

« Convertissez-vous, croyez à l'Évangile… »

Jésus vient d'être baptisé, il est rempli de l'Esprit-Saint, il est désigné par le Père comme son Fils. Autrement dit, Jésus est le Messie envoyé pour annoncer le règne de Dieu. Identifier le Messie va de pair avec le fait de rappeler sa mission et de souligner sa continuité avec l'histoire de peuple de Dieu. C'est pour cela que Jésus reste 40 jours au désert. Depuis l'Exode, la migration des Hébreux retenus captifs en Égypte vers Canaan, le désert est le lieu de rencontre avec Dieu, mais aussi la mise à l'épreuve. Pendant cette marche longue de 40 ans (Ex16,35) Moïse reste quarante jours et quarante nuits sur la montagne du Sinaï à s'entretenir avec Dieu avant de recevoir les Dix Paroles (Ex 34,28).

Le Carême nous rappelle le temps de l'exode du peuple hébreu sorti de l'esclavage en Égypte sous la conduite de Moïse, suite à l'appel de Dieu. De l'Égypte, pays d'esclavage d'où le peuple élu est sorti, jusqu'au pays où coulent le lait et le miel que Dieu lui avait promis dans la région du Jourdain, l'itinéraire est irrationnel : quarante ans pour traverser la mer Rouge, le désert du Sinaï en Égypte jusqu'à celui de l'actuelle Jordanie, cela fait bien des tours et des détours pour un trajet qui n'est finalement pas si long.

Voilà un jalon sur le sens de la vie spirituelle, telle que le christianisme en a tracé le chemin, un sentier où rien n'est jamais gagné, où l'on peut traverser la mer à pied sec, où l'on doit souvent retourner sur ses pas pour avancer, où il faut souvent descendre pour monter, où les premiers sont les derniers. En quarante ans d'exode, la vieille génération qui a commencé la marche est morte au désert sans voir la Terre promise. Dans la Bible, le chiffre 40 symbolise le temps d'une transformation, d'une génération, qui a permis au peuple d'Israël de se régénérer, de se renouveler, d'être rajeuni.

Le désert est aussi un lieu de tentation : quarante jours pour Jésus, quarante ans pour le peuple Hébreux. Jésus est soumis à l'épreuve de la tentation à laquelle il résiste. Quant aux Hébreux, l'épreuve des tentations sera pour eux une occasion de beaucoup de chutes. Dans le désert, Dieu éduque son peuple *« à la nuque raide »*, lui apprenant une nouvelle façon de vivre, où ce qui compte, ce n'est pas la situation mais le comportement. Dans le Deutéronome (8,2), il est dit que Dieu met l'épreuve pour savoir si on aime vraiment le Seigneur. Quand Moïse conduit Israël hors d'Égypte, il ne prend pas la place de Pharaon, ne remplace pas un régime totalitaire par un autre. La loi qu'il reçoit de Dieu pour la donner au peuple n'est pas une somme d'interdits, mais un chemin de libération dans une nouvelle alliance avec Dieu.

Depuis mercredi, nous sommes dans le temps liturgique du Carême, ce temps nous conduira, au terme de 40 jours, à Pâques. Pendant cette période, L'Église nous invite à nous convertir, c'est-à-dire rechercher tout ce qui s'oppose à vivre notre relation avec Dieu. Nos cœurs sont encombrés par les soucis du monde, il n'y a plus de place pour Dieu et, lorsqu'il parle dans nos cœurs, nous sommes sourds à ses appels. Nous devons choisir : Dieu ou le monde, il n'y a pas de place pour deux. Choisir Dieu, c'est choisir la Vie, alors la voie de la conversion nous conduira à Pâques. Dans l'Évangile de ce dimanche de Carême, nous voyons que Jésus a été tenté par des idoles telles que le pouvoir, la richesse et la connaissance. La prière nous rappelle de lâcher prise sur le contrôle et le désir de tout savoir. Elle recentre notre attention sur ce qui compte vraiment. En priant, nous demandons à Dieu de faire notre volonté, mais la vraie prière n'est sûre de rien, n'exige rien, elle a confiance en Dieu.

Le Carême vise la cohérence de nos vies de croyants, comme le rappelle les dernières paroles de l'Évangile ; ***« Convertissez-vous, croyez à l'Évangile »***

Guy Morvan, diacre

Presbytère : 3 avenue Marceau – 03.86.36.41.04 – permanences mercredi et jeudi 10 h – 12 h
paroisse.nevers.centre@orange.fr – **Facebook :** @saintefamillenevers – **Site paroissial Internet** : https://p-stf.com/

Vie de la paroisse

Ont rejoint la Maison du Père
Jacqueline PALYS
Georges CHASLONS

- Samedi 17 — Prière et témoignage avec le CCFD solidaire, **à 18 h 30**, à la Chapelle du Noviciat (Espace Bernadette), suivi d'un repas partagé.
  Messe → **18 h 30**, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, messe dominicale
- **Dimanche 18** — **1er dimanche de Carême**
  Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
  10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette
  10 h 30, à l'église Saint-Pierre
  18 h 30, au monastère de La Visitation
  Veillée de louange**, à 18 h 15**, à l'Espace Bernadette, animée par le groupe *Sel et Lumière*
- **Lundi 19** — **Fête de sainte Bernadette, solennité reportée du 18 février**
  Messe → **18 h**, au sanctuaire Sainte-Bernadette (messe solennelle suivie d'un repas)
- Mardi 20 — Messe → **8 h,** à la chapelle du lycée l'Espérance (laudes **à 7 h 50**)
- Jeudi 22 — Adoration du Saint-Sacrement, à la chapelle de l'Espace Bernadette, **de 16 h 30 à 18 h**
  Adoration du Saint-Sacrement, au monastère de La Visitation, **de 17 h à 18 h**
- Vendredi 23 — Chemin de Croix, **à 15 h,** à l'église Saint-Etienne
  Chemin de Croix, **à 18 h**, à l'Oratoire Sainte-Croix (Espace Bernadette)
  Messe → **18 h**, à l'église Saint-Pierre
- Samedi 24 — Prière et témoignage avec le CCFD solidaire, **à 18 h 30**, à la Chapelle du Noviciat (Espace Bernadette), suivi d'un repas partagé.
  Messe → **18 h 30**, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, messe dominicale
- **Dimanche 25** — **2ème dimanche de Carême**
  Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
  10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette
  10 h 30, à l'église Saint-Pierre
  18 h 30, au monastère de La Visitation

Autres messes quotidiennes en semaine : **8 h 30** (sauf le lundi et le mercredi : **18 h**), monastère du Carmel ; **11 h**, monastère de La Visitation ; **11 h 30**, sanctuaire Ste Bernadette

À SAVOIR … ET À NOTER

- ***Carême à l'église Saint-Etienne.-*** Chemin de croix, **tous les vendredis, à 15 h**, à l'église Saint-Etienne.
- ***La fête de sainte Bernadette.-*** A l'occasion de la fête de sainte Bernadette le 18 février, l'Espace Bernadette propose : **Dimanche 18, à 18 h 15**, veillée de louange avec des paroles de sainte Bernadette, animée par le groupe *Sel et Lumière.* **Lundi 19, à 18 h**, messe solennelle, suivie d'un repas festif **à 19 h 30** (inscription nécessaire).
- ***Carême à l'Espace Bernadette.-*** **Tous les jeudis, de 16 h 30 à 18 h,** adoration silencieuse à la Chapelle. **Tous les vendredis, à 18 h**, chemin de croix, à l'oratoire Sainte-Croix. **Tous les samedis, à 18 h 30**, prière et témoignages avec le CCFD solidaire, à la Chapelle du Noviciat, suivi d'un repas partagé.
- ***Appel aux dons.-*** Afin d'équiper une petite cuisine du presbytère pour les Jeunes Pros, collégiens & lycéens, la paroisse recherche **une cuisinière gaz / électricité et un petit réfrigérateur**. *Contact : Pierre-Éric Durand 06 48 24 58 79*.
- ***Mouvement des chrétiens retraités.-*** La prochaine réunion MCR Nevers Centre se déroulera **mardi 20 février, de 14 h à 16 h**, à la Maison du diocèse.

Lecture et partage autour d'*Amoris Laetitia* (*la joie de l'amour*) du papa François, extraits :

243. Il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Église, « qu'elles ne sont pas excommuniées », et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté.

296. Il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations ; il est également nécessaire d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition.

297. Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile. Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent.
Dans l'optique d'une approche pastorale envers les personnes qui ont contracté un mariage civil, qui sont divorcées et remariées ou qui vivent simplement en concubinage, il revient à l'Église de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vies et de les aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux, toujours possible avec la force de l'Esprit Saint.